

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

._*._

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

._*._

(Exécution de l'art. L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Communautaire des Portes de Sologne se réunira en séance ordinaire, le :

Jeudi 15 Octobre 2020 à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1 – ENVIRONNEMENT

1.1 Exonération TEOM des locaux à usage industriel et des locaux commerciaux

1.2 Exonération TEOM pour un habitant de Ligny-le-Ribault

2 – QUESTIONS DIVERSES

Le 9 Octobre 2020

Le Président,

Jean-Paul ROCHE

